PROCÈS-VERBAL

CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 24 OCTOBRE 2023

L'an deux-mille vingt-trois et le vingt-quatre du mois d'octobre à 20 heures, le conseil syndical des eaux de Froidefontaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian HERARD.

Présents (15) : Jean-Marie CARTIER, Jean-Pierre VERMOT, Christian BRAND, Michel GLARDON, Jean-François LEGRAND, Pascal DUFFNER, Stéphane GUILLEMIN, Christian HERARD, Pascal BOURDENET, Daniel FAIVRE, Hugues HENNEQUIN, Marie-Thérèse ROY, Nicolas PERRIN, Denis BOITEUX, Sylvain PEPIOT.

Excusés : Christian MAGRIN, Bernard LOIGET, Gérard BERNARDIN.

Absents : Frédéric SIMON, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN.

Secrétaire de séance : Denis BOITEUX

ORDRE DU JOUR :

1 – Désignation du secrétaire de séance
2 – Validation du procès-verbal de la précédente réunion
3 – Marché de travaux : choix des entreprises
4 – Dépôt du dossier de subvention pour les travaux du lot n°1
5 – Dépôt du dossier de subvention pour les travaux du lot n°2
6 – Dépôt du dossier de subvention pour les travaux du lot n°3
7 – Validation devis contrôles extérieurs
8 – Travaux Rue du Bourg à Belvoir – réfection de voirie
9 – Remboursement de frais
10 – Affaires diverses

1 – <u>Désignation du secrétaire de séance</u>

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de désigner le secrétaire de séance parmi les membres du conseil syndical.

Le conseil syndical désigne à l'unanimité Monsieur Denis BOITEUX comme secrétaire de séance.

2 – <u>Validation du procès-verbal de la précédente réunion</u>

Les membres du conseil syndical valide le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2023 2023.

Votants : 15 **Pour : 14** **Abstention : 1** **Contre : 0**

3 – <u>Marché de travaux : choix des entreprises</u>

Monsieur le Président rappelle que la consultation a été lancé le 28 août pour 3 lots :

- Lot n°1 : Belleherbe : Renforcement du réseau d'eau potable : secteur du Bois des Genévriers
- Lot n°2 : Belleherbe : Renforcement du réseau d'eau potable : secteur Droitfontaine
- Lot n°3 : Belvoir : Renforcement du réseau d'eau potable : Rue du Bourg

La date limite de remise des offres étaient fixée au vendredi 6 octobre 2023 12h00.

La Commission d'analyse des offres a décidé de se positionner uniquement pour le lot n°1. Les deux autres lots seront vus lors de la prochaine réunion de conseil syndical.

- Lot n° 2 : la commission souhaite attendre la position de la CCPM sur le choix du raccordement de la commune de Valoreille
- Lot n°3 : la commission souhaite passer une négociation avec les entreprises ayant postulés.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le lundi 9 octobre 2023 pour l'ouverture des plis et à ensuite analyser l'ensemble des offres reçues.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le mardi 24 octobre 2023, et après lecture du rapport d'analyse des offres pour le lot n°1, selon les critères de jugement des offres énoncées dans le règlement de consultation, propose l'entreprise suivante :

N° lot	Désignation du lot	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
1	Belleherbe : Renforcement du réseau d'eau potable : secteur Bois des Genévriers	SAS COLAS France Etablissement Lacoste	188 795,00 €	37 759,00 €	226 554,00 €

Le conseil syndical, à l'unanimité,

- Valide le choix de l'entreprise SAS COLAS France Etablissement Lacoste pour un montant de 188 795,00 € HT pour le lot n°1 Renforcement du réseau d'eau potable secteur Bois des Genévriers à Belleherbe.
- Autorise M. le Président à signer le marché à intervenir et toutes pièces relatives à ce dossier.

Votants : 15 **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

4 – <u>Dépôt du dossier de subvention pour les travaux du lot n°1</u>

Sur proposition de M. le Président, le conseil syndical valide à l'unanimité :

- Le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Travaux	190 000 €	Agence de l'Eau	103 000 €
Divers	16 000 €	Département du Doubs	20 600 €
		Autofinancement ou emprunt	82 400 €
Montant total HT :	**206 000 €**	**Montant :**	**206 000€**

- De s'engager à réaliser les travaux de renforcement de réseau d'eau potable tel que présenté ci-dessus
- De solliciter l'aide financière du Département du Doubs et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- De s'engager à prendre en charge le financement de la part résiduelle
- Dans ce cadre, le titulaire est tenu de fournir, à l'occasion du versement du solde de l'aide, toutes pièces attestant les travaux. Toute absence de ces pièces pourra entraîner une réduction de l'aide financière.
- De demander l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de la subvention
- De s'engager à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.
- De signer tous documents permettant la réalisation de cette décision et documents y afférents.

Votants : 15 **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

5 – <u>Dépôt du dossier de subvention pour les travaux du lot n°2</u>

Point ajourné. Il sera à l'ordre du jour du prochain conseil syndical.

6 – <u>Dépôt du dossier de subvention pour les travaux du lot n°3</u>

Point ajourné. Il sera à l'ordre du jour du prochain conseil syndical.

7 – <u>Validation devis contrôles extérieurs</u>

Dans le cadre du programme de travaux, des contrôles extérieurs doivent être réalisés afin de pouvoir réceptionner le chantier.

Un devis a été demandé pour réaliser les missions suivantes :
- Un contrôle de pression
- Un contrôle d'étanchéité

Ce point sera venu lors de la prochaine réunion de conseil syndical pour les lots n°2 et 3.

La société INERA Grand Est propose un devis pour le lot n°1 d'un montant de 1 260 € HT.

Le conseil syndical à l'unanimité :
- Valide le devis de la société INERA Grand Est pour un montant de 1 260 € HT.
- Autorise M. le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Votants : 15 **Pour : 15** **Abstention : 0** **Contre : 0**

8 – <u>Travaux Rue du Bourg à Belvoir – réfection de voirie</u>

Point ajourné. Il sera à l'ordre du jour du prochain conseil syndical.

9 – <u>Remboursement de frais</u>

Le Président informe les membres du conseil syndical qu'il a participé avec ses 3 agents au salon POLLUTEC de LYON et qu'il est nécessaire de lui rembourser les frais avancés pour ce déplacement.

L'exposé du Président entendu, les membres du conseil syndical accepte le remboursement des frais à Monsieur HERARD et autorise qu'un mandat de 184,52 € lui soit établi.

Votants : 15 **Pour : 14** **Abstention : 1** **Contre : 0**

<u>10 – Affaires diverses</u>

- Route du Fonteny à La Grange

Hugues HENNEQUIN informe le conseil qu'un affaissement de la route de Fonteny au niveau des travaux de réseau réalisés en 2019-2020.
Christian HERARD répond que le syndicat est au courant, un contact a été pris avec la société en charge des travaux et traite ce sujet.

- Protection de captage de la source de la Combe à Belvoir

Monsieur le Président informe que l'enquête publique dans le cadre de la protection de captage de la source de la Combe démarre le 7 novembre. Les propriétaires des parcelles concernées par les périmètres de protection immédiates et rapprochées ont reçu un courrier en recommandé.

- Abonnés Pré-Dessus à Surmont

Sylvain PEPIOT demande si la situation des abonnés du Pré-Dessus à Surmont a avancé.
Monsieur le Président indique que non. Un agent technique s'occupera rapidement de la situation.

- Bâche incendie La Grange

Hugues HENNEQUIN indique qu'une bâche incendie de la commune s'est percée accidentellement. Il demande comment se passe le remplissage.
Monsieur le Président indique que l'eau de la bâche sera fournie gratuitement à la commune pour le remplissage. L'eau utilisée pour la défense incendie est fournie gratuitement par le service des eaux et non facturée à la commune.
Lors du remplissage, un agent technique du syndicat devra être présent.

- Prochaines réunions

Commission d'appel d'offres : lundi 20 novembre 2023 à 16h30
Conseil syndical : lundi 20 novembre 2023 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Président lève la séance à 21h40.

Fait à Belleherbe, le 13 novembre 2023.

Liste récapitulative des délibérations

N° de délibération	Date de la délibération	Intitulé	Page
2023-10-24-01	24/10/2023	Validation du procès-verbal de la précédente réunion	45
2023-10-24-02	24/10/2023	Attribution du marché public pour le programme de travaux 2023-2024	45
2023-10-24-03	24/10/2023	Dépôt du dossier de demande de subvention pour les travaux : lot n°1 Belleherbe : Renforcement du réseau d'eau potable : secteur Bois des Genévriers	46
2023-10-24-04	24/10/2023	Validation devis pour les contrôles extérieurs du lot n°1 Belleherbe : Renforcement du réseau d'eau potable : secteur Bois des Genévriers	47
2023-10-24-05	24/10/2023	Remboursement de frais	47

Secrétaire de séance
Denis BOITEUX

Le Président
Christian HERARD